



**PREFECTURE  
DE PARIS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°75-2021-222

PUBLIÉ LE 10 MAI 2021

# Sommaire

## **Direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris / Secrétariat**

75-2021-05-10-00005 - Arrêté du 10 mai 2021 de subdélégation de signature par M. Stéphane SCOTTO, directeur interrégional des services pénitentiaires de Paris (21 pages)

Page 3

## **Direction régionale des douanes de Paris /**

75-2021-05-04-00009 - Décision 2021/9 du Directeur Interrégional à PARIS portant délégation de signature dans les domaines gracieux et contentieux en matière de contributions indirectes ainsi que pour les transactions en matière de douane et de manquement à l'obligation déclarative. (2 pages)

Page 25

## **Direction régionale des finances publiques d'Île-de-France et du département de Paris / Cabinet**

75-2021-05-10-00006 - Arrêté du 10 mai 2021 portant délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal - SIE 5 (4 pages)

Page 28

Direction interrégionale des services  
pénitentiaires de Paris

75-2021-05-10-00005

Arrêté du 10 mai 2021 de subdélégation de  
signature par M. Stéphane SCOTTO, directeur  
interrégional des services pénitentiaires de Paris

MINISTÈRE  
DE LA JUSTICE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

DIRECTION  
DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE

DIRECTION  
INTERREGIONALE  
DES SERVICES PENITENTIAIRES DE PARIS  
DEPARTEMENT DU BUDGET ET DES FINANCES

ARRETE portant subdélégation de  
signature par Monsieur Stéphane SCOTTO directeur interrégional  
des services pénitentiaires de Paris

Le directeur interrégional,

Vu la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 relative aux lois de finances modifiée par la loi organique n° 2009-43 du 15 avril 2009 relative à l'application des articles 34-1, 39 et 44 de la Constitution

Vu la loi n° 2006-1666 de finances pour 2007 modifiée et notamment son article 39 relatif à la création d'un compte de commerce pour l'administration pénitentiaire ;

Vu l'Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n° 82-630 du 21 juillet 1982 modifié pris en application de l'article 3 du décret n° 82-389 du 10 mai 1982 et de l'article 3 du décret n° 82-390 du 10 mai 1982, relatif aux pouvoirs des préfets sur les services de l'administration pénitentiaire ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2005-1490 du 2 décembre 2005 modifié relatif à l'organisation financière et comptable des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire ;

Vu le décret n° 2006-1737 du 23 décembre 2006 portant application de l'article 39 de la loi n° 2006-1666 du 21 décembre 2006 de finances pour 2007 et relatif à l'organisation administrative et financière du compte de commerce « cantine et travail des détenus dans le cadre pénitentiaire » ;

Vu Ic décret du 29 décembre 2006 portant règlement de la comptabilité du ministère de la Justice pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués ;

Vu le décret n° 2008-1489 du 30 décembre 2008 modifiant le ressort territorial des directions interrégionales des services pénitentiaires ;

DISP

3, avenue de la Division Leclerc  
B.P. 103 - 94267 FRESNES Cedex  
Téléphone : 01 88 28 70 00

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics •

Vu le décret n° 2016-795 du 14 juin 2016 portant abrogation de six décrets relatifs au contrôle des dépenses engagées, à la gestion des crédits et à la comptabilité des dépenses et des recettes ;

Vu le décret n° 2017-37 du 16 janvier 2017 modifiant le décret n° 2008-689 du 9 juillet 2008 relatif à l'organisation du ministère de la Justice ;

Vu l'arrêté de la Garde des Sceaux, ministre de la justice, du 31 décembre 2012, modifiant l'arrêté du 1<sup>er</sup> juin 2010 portant règlement de comptabilité du ministère de la Justice et des Libertés pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués ;

Vu l'arrêté du Garde des Sceaux, ministre de la justice, du 24 mai 2013 portant désignation des ordonnateurs secondaires du compte de commerce « cantine et travail des détenus dans le cadre pénitentiaire » et de leurs délégués ;

Vu l'arrêté du 29 mars 2016 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics ;

Vu l'arrêté du 21 juin 2016 relatif à la mise en œuvre de l'avis conforme sur les projets de marchés publics par le responsable ministériel des achats des ministères économiques et financiers ;

Vu le décret du 22 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Marc GUILLAUME, préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris ;

Vu l'arrêté du Garde des Sceaux, ministre de la Justice, du 19 avril 2021 portant nomination de Monsieur Stéphane SCOTTO, en qualité de directeur interrégional des services pénitentiaires de Paris à compter du 10 mai 2021

Vu l'arrêté du 10 novembre 2016 relatif à la mise en œuvre de l'avis conforme sur les projets de marchés publics par le responsable ministériel des achats du ministère de la Justice •

Vu l'arrêté du 23 décembre 2019 fixant l'assignation des dépenses et des recettes des ordonnateurs secondaires des services civils de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 27 décembre 2016 fixant le ressort territorial des directions interrégionales de l'administration pénitentiaire et de la mission des services pénitentiaires de l'outre-mer ;

vu l'arrêté IDF-2021-75-05-04-00001 du 04 mai 2021 de Monsieur Marc GUILLAUME, préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris, portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à Monsieur Stéphane SCOTTO, directeur interrégional des services pénitentiaires de Paris ;

Décide :

Article premier : Subdélégation est donnée aux personnes suivantes, à l'effet de procéder, en qualité d'ordonnateur secondaire délégué des recettes et des dépenses, au nom du directeur interrégional et dans les limites fixées par l'arrêté préfectoral susvisé, à l'ensemble des actes relatifs au pilotage du budget opérationnel du programme 107 (affectation des crédits aux centres financiers, mouvements de crédits entre centres financiers, mouvements de fongibilité asymétrique .

- M. Renaud SEVEYRAS, directeur interrégional adjoint, ■  
Mme Fanny VILLENEUVE, secrétaire générale,
- Mme Marie-France TIGEON, cheffe du département du budget et des finances.

Article 2 : Subdélégation est donnée aux personnes suivantes, à l'effet de procéder, en qualité d'ordonnateur secondaire délégué des recettes et des dépenses, au nom du directeur interrégional et dans les limites fixées par l'arrêté préfectoral susvisé, à l'ensemble des actes relatifs aux dépenses de personnel (titre 2) du programme 107:

Direction Interrégionale des services pénitentiaires de Paris :

- M. Renaud SEVEYRAS, directeur interrégional adjoint, ■  
Mme Fanny VILLENEUVE, secrétaire générale,
- Mme Chantal DRUGAT, cheffe du département des ressources humaines et des relations sociales,  
Mme Nathalie GOUTEUX, adjointe à la cheffe du département des ressources humaines et des relations sociales,
- Mme Isabelle MAJEWSKI, cheffe de l'unité du recrutement de la formation et des qualifications,
  - Mme Ghizlane RAZZAKH, adjointe à cheffe d'unité des traitements et des indemnités,
- Mme Hélène KAVALIAUSKAS, chargée de mission gestion des effectifs,
- Mme Asmine ASSOUMANY, responsable pôle gestion administrative et financière, Mme Nassyra HOMASSEL, responsable pôle gestion administrative et financière,  
Mme Kadidiatou CAMARA, responsable pôle gestion administrative et financière.

Les différents établissements et services :

Maison d'Arrêt de Fleury-Mérogis

- M. Franck LINARES, chef d'établissement,
- Mme Isabelle BRIZARD, adjointe au chef d'établissement Mme Aline FOUQUE, directrice des ressources humaines.

### Centre Pénitentiaire de Bois d'Arcy

- Mme Odile CARDON, cheffe d'établissement,
- Mme CHEMIH Ingrid, adjointe à la cheffe d'établissement.

### Centre de Détention de Melun

- M. Patrick HOARAU, chef d'établissement,
- M. Antonin GAYTON, adjoint au chef d'établissement.

### Centre Pénitentiaire de Fresnes — UHSI - UHSA

- M. Jimmy DELLISTE, chef d'établissement,
- Mme Asmaa LAARRAJI, adjointe au chef d'établissement,
- Mme Anne BALLION-DELAUNE, directrice des ressources humaines.

### Etablissement Public de Santé National de Fresnes

- M. Olivier REILLON, chef d'établissement,
- Mme Aïda SEVEYRAS, responsable des services administratifs et financiers.

### Centre Pénitentiaire de Meaux-Chauconin

- M. Pascal SPENLE, chef d'établissement,
- Mme Morgane BOYTHIAS, adjointe au chef d'établissement,
- M. Didier MECREANT, responsable des services administratifs et financiers.

### Etablissement Pour Mineur de Porcheville

Mme Nathalie JAFFRÉ, cheffe d'établissement,

- M. Geoffrey COULIER, adjoint à la cheffe d'établissement,
- Mme Achouak HANHANI, responsable des services administratifs et financiers.

### Maison d'Arrêt des Hauts de Seine (MA Nanterre)

- Mme Anne ROUVILLE-DROUCHE, cheffe d'établissement,
- Mme Cécile MARTRENCHAR, adjointe à la cheffe d'établissement,
- Mme Marilyne BAYE, responsable des services administratifs et financiers

### Centre pénitentiaire de Paris-La-Santé

M. Bruno CLEMENT-PETREMANN, chef d'établissement, M.  
François TROUFLAUT, adjoint au chef d'établissement,  
Mme Carine JONROND, directrice des ressources humaines.

### Maison d'Arrêt du Val d'Oise (MA osnv)

M. Nourredine BRAHIMI, chef d'établissement,  
Mme. Amy MIRAT, adjointe au chef d'établissement, Mme  
Yanic EURANIE, directrice des ressources humaines.

### Maison d'Arrêt de Versailles

M. Kamal ABDELLI, chef d'établissement,  
Mme Christelle DELOZE, adjointe au chef d'établissement.

### Maison d'Arrêt de la Seine Saint Denis (MA Villepinte)

M Michael MERCI, chef d'établissement,  
Mme Julie BOISSINOT, adjointe au chef d'établissement,  
Mme Chantal REBILLARD, responsable des services administratifs et financiers.

### Maison Centrale de Poissy

Mme Valérie HAZET, cheffe d'établissement,  
■ Mme Roxane CENAT, adjointe à la cheffe d'établissement,  
M. Yves LAURENDOT, responsable des services administratifs et financiers.

### Centre Pénitentiaire Sud Francilien

- Mme Nathalie CATALDO-FAUSTIN, cheffe d'établissement, ■ Mme Marie DEYTS, adjointe à la cheffe d'établissement,
- Mme Nadiège JOLY, directrice des ressources humaines.

### Centre de Semi Liberté de Corbeil Essonne

M. Vincent VIRAYE, chef d'établissement,  
M. Rémi LAVERGNE, adjoint au chef d'établissement.

### Centre (Ic Semi Liberté de Gaonv

M. Elphège ZAMBA, chef d'établissement,  
M. Albert MENDY, adjoint au chef d'établissement.

### Centre de Semi Liberté de Melun

M. Christophe FESTIN, adjoint au chef d'établissement.

### Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Paris (DAP 50LA075 et DAP1009575)

Mme Claire MERIGONDE, directrice des services pénitentiaires d'insertion et de probation, Mme Anne LURO, adjointe à la directrice des services pénitentiaires d'insertion et de probation, M. Thomas DESTRIGNEVILLE, responsable des services administratifs et financiers.

### Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Seine et Marne

- M Yannick LEMEUR, directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation,  
■ Mme Cécile DURAND, adjointe au directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation,  
Mme Sabrina M'HOUMADI, responsable des services administratifs et financiers.

### Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation des Yvelines

- Mme Marie-Emmanuelle RODE-CROUZILLES, directrice des services pénitentiaires d'insertion et de probation (à compter du 01 juillet 2021),  
■ Mme Corinne LE MARRE, adjointe à la Directrice des services pénitentiaires d'insertion et de probation,  
Mme Ludivine CHEVEUX, cheffe de l'antenne SPIP de Bois d'Arcy,  
Mme Fanny LAINE, responsable des services administratifs et financiers (à compter du 01 er juillet 2021).

### Service Pénitentiaire d'insertion et de Probation de l'Essonne

- M. Franck SASSIER, directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation,  
M. Fabien RECHOU, adjoint au directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation,  
• Mme Christine FRANCOIS-MATHURIN, responsable des services administratifs et financiers.

### Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation des Hauts de Seine

- M Laurent LUDOWICZ, directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation, Mme Delphine DENEUBOURG, adjointe au directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation ;  
M. Jean-Pierre DUROU, responsable des services administratifs et financiers

### Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de la Seine Saint Denis

- Mme Marie-Rolande MARTINS, directrice des services pénitentiaires d'insertion et de probation,  
■ Mme Sadia MEDJBOUR, Adjointe à la directrice des services pénitentiaires d'insertion et de probation  
Mme Fanny LAINE, responsable des services administratifs et financiers (jusqu'au 30 juin 2021)

### Service Pénitentiaire d'insertion et de Probation du Val de Marne

- Mme Marie-Pierre BONAFINI, directrice des services pénitentiaires d'insertion et de probation,  
Mme Sophie BUROSSE, adjointe à la directrice des services pénitentiaires d'insertion et de probation,  
Mme Nathalie PALMERI, responsable des services administratifs et financiers.

### Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Val d'Oise

- M. Dominique TANGUY, directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation, Mme Stéphanie BALDASSI, adjointe au directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation,  
Mme Stéphanie SOOKAHET, responsable des services administratifs et financiers.

Les personnes citées ci-dessus ont la faculté de signer les actes administratifs relevant de la gestion des ressources humaines de la direction interrégionale sur ses crédits aux programmes et aux titres visés au présent article.

Article 3 : En cas d'absence ou d'empêchement et afin d'assurer l'intérim des chefs d'établissement du ressort de la DISP de PARIS, subdélégation de signature est donnée à :

Mme Sylvie PAUL, directrice des services pénitentiaires placée

à l'effet de signer, en qualité d'ordonnateur secondaire délégué des recettes et des dépenses, au nom du directeur interrégional et dans les limites fixées par l'arrêté préfectoral susvisé, l'ensemble des actes d'engagement de l'Etat (signature du bon de commande) relatifs au budget opérationnel du programme 107 (HT2) titres 3, 5 et 6 et du compte de commerce 912.

Article 4 : Est donnée subdélégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire délégué des dépenses et des recettes du programme 107 « Administration pénitentiaire » hors titre 2 et responsable du budget opérationnel de programme pour les marchés de travaux, de fournitures et de services, quels que soient leurs montants et tous les actes dévolus au pouvoir adjudicateur par le code des marchés publics aux agents suivants :

Monsieur Renaud SEVEYRAS, directeur interrégional adjoint, Mme Fanny VILLENEUVE, secrétaire générale.

Est donnée subdélégation de signature, dans la limite de leurs attributions, aux agents désignés cidessous à l'effet de signer les marchés publics de travaux, de fournitures et de services, d'un montant inférieur ou égal à 160 000 euros, et tous les actes dévolus au pouvoir adjudicateur par le code des marchés publics :

#### Département du Budget et des Finances (DBF)

- Madame Marie-France TIGEON, cheffe du département budget et finances, M Mourad IAICHOUCHE, chef de l'unité de suivi des gestions déléguées, Mme Séverine LENGRAI, cheffe de l'unité des achats et des marchés publics,
- Mme Christelle BOLESKEI, pour la fonction de validation gestionnaire dans Chorus DT.

#### Département des Affaires Immobilières (DAI)

Monsieur Abdelgheffar BENAOUZIA, chef du département des affaires immobilières, • Mme Hassiba HALFAOUI, adjointe au chef du département des affaires immobilières.

Subdélégation est également donnée aux agents ci-dessous à l'effet de saisir dans l'application comptable Chorus, toutes les opérations nécessaires à la gestion des tranches fonctionnelles du BOP central 107 Immobilier « Administration Pénitentiaire » :

- Monsieur Abdelgheffar BENAOUZIA, chef du département des affaires immobilières,  
Madame Hassiba HALFAOUI, adjointe au chef de département des affaires immobilières,  
Madame Sabrina BELHAOUARI, cheffe de l'Unité du suivi financier des opérations.

Article 5 : subdélégation est donnée aux personnes suivantes, à l'effet de signer, en qualité d'ordonnateur secondaire délégué des recettes et des dépenses, au nom du directeur interrégional et dans les limites fixées par l'arrêté préfectoral susvisé, l'ensemble des actes d'engagement de l'Etat (signature du bon de commande), de vérification du service fait relatifs au budget opérationnel du programme 107, titres 3, 5 et 6 et tous les autres actes de gestion relatifs aux frais de déplacements :

#### Service National des Transfèremnts

- Mme Rohra GHOLEM, responsable du service national des transfèremnts,
- Mme Myriam PRIN, adjointe au responsable du service national des transfèremnts.

#### ARPEJ

Mme Emilie ROLLOT, cheffe ARPEJ, M  
José BROWN, adjoint à la cheffe ARPEJ.

#### Département du Budget et des Finances

Mme Marie-France TIGEON cheffe du département du budget et des finances, M.  
Mourad IAICHOUCHE, chef de l'unité de suivi des gestions déléguées,  
Mme Séverine LENGRAI, cheffe de l'unité des achats et des marchés publics,  
Mme Christelle BOLESKEI, référente service facturier, M. Pascal LAVORINI, référent  
service facturier.

#### Maison d'Arrêt de Fleury-Mérogis

M. Franck LINARES, chef d'établissement,  
Mme Isabelle BRIZARD, adjointe au chef d'établissement,  
Mme Audrey ROBBE DA-SILVA, cheffe du département administration et finances.

#### Centre Pénitentiaire de Bois d'Arcy

Mme Odile CARDON, cheffe d'établissement,  
Mme Ingrid CHEMITH, adjointe à la cheffe d'établissement,  
Mme Marion BAK, responsable des services administratifs et financiers.

#### Centre de Détention de Melun

M. Patrick HOARAU, chef d'établissement,  
M. Antonin GAYTON, adjoint au chef d'établissement,  
Mme Christine COLLINET, responsable des services administratifs et financiers.

## Centre Pénitentiaire de Fresnes — UHSI - UHSA

M. Jimmy DELLISTE, chef d'établissement,  
Mme Asmaa LAARRAJI, adjointe au chef d'établissement,  
Mme Annick PICOLLET, responsable des services administratifs et financiers

■ M. Claude BOUTIN, directeur des services techniques

Mme Laurence BARTHEL, directrice, pour la fonction de validation gestionnaire dans Chorus  
Etablissement Public de Santé National de Fresnes

M. Olivier REILLON, chef d'établissement,  
M. Arnaud BONVOISIN, chef de détention,  
Mme Aïda SEVEYRAS, responsable des services administratifs et financiers.

## Centre Pénitentiaire de Meaux-Chauconin

M. Pascal SPENLE, chef d'établissement,  
Mme Morgane BOYTHIAS, adjointe au chef d'établissement,  
M. Didier MECREANT, responsable des services administratifs et financiers.

## Etablissement Pour Mineur de Porcheville

- Mme Nathalie JAFFRÉ, cheffe d'établissement,
- M. Geoffrey COULIER, directeur adjoint,
- Mme. Achouak HANNANI, responsable des services administratifs et financiers.

## Maison d'Arrêt des Hauts de Seine (MA Nanterre)

- Mme Anne ROUVILLE-DROUCHE, cheffe d'établissement, • Mme Cécile MARTRENCAR, adjointe à la cheffe d'établissement, • Mme Marilynne BAYE, responsable des services administratifs et financiers.

## Centre pénitentiaire de Paris-La-Santé

M. Bruno CLEMENT-PETREMAN, chef d'établissement,  
M. François TROUFLAUT, adjoint au chef d'établissement,  
M Patrick COMTAT, responsable des services administratifs et financiers.

## Maison d'Arrêt du Val d'Oise (MA Osny)

M. Nourredine BRAHIMI, chef d'établissement,  
Mme Amy MIRAT, adjointe au chef d'établissement,  
Mme Véronique BOITEUX, responsable des services administratifs et financiers.

## Maison d'Arrêt de Versailles

M. Kamal ABDELLI, chef d'établissement,

Mme Christelle DELOZE, adjointe au chef d'établissement,  
Mme Marina MAQUIABA, responsable économat. Maison  
d'Arrêt de la Seine Saint Denis (MA Villepinte)

M Michael MERCI, chef d'établissement.

Mme Julie BOISSINOT, adjointe au chef d'établissement,

Mme Chantal REBILLARD, responsable des services administratifs et financiers.

#### Maison Centrale de Poissy

Mme Valérie HAZET, cheffe d'établissement,

Mme Roxane CENAT, adjointe au chef d'établissement,

M Yves LAURENDOT, responsable des services administratifs et financiers.

#### Centre Pénitentiaire Sud Francilien

Mme Nathalie CATALDO-FAUSTIN, cheffe d'établissement,

- Mme Marie DEYTS, adjointe à la cheffe d'établissement,
- Mme Sophie COUDERT, responsable des services administratifs et financiers.

#### Centre de Semi Liberté de Corbeil Essonne

M. Vincent VIRAYE, chef d'établissement,

M. Rémi LAVERGNE, adjoint au chef d'établissement.

#### Centre de Semi Liberté de Gaonv

M. Elphège ZAMBA, chef d'établissement,

M. Albert MENDY, adjoint au chef d'établissement.

#### Centre de Semi Liberté de Melun

M. Christophe FESTIN, adjoint au chef d'établissement.

#### Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Paris (DAP 50LA075 et DAP1009575)

Mme Claire MERIGONDE, directrice des services pénitentiaires d'insertion et de probation, • Mme  
Anne LURO, adjointe à la directrice des services pénitentiaires d'insertion et de probation,

- M. Thomas DESTRIGNEVILLE, responsable des services administratifs et financiers.

#### Service Pénitentiaire d'insertion et de Probation de Seine et Marne

- M Yannick LEMEUR, directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation,  
Mme Cécile DURAND, adjointe au directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation,
- Mme Sabrina M'HOUMADI, responsable des services administratifs et financiers.

### Service Pénitentiaire d' Insertion et de Probation des Yvelines

- Mme Marie-Emmanuelle RODE-CROUZILLES, directrice des services pénitentiaires d' insertion et de probation (à compter du 01 juillet 2021),
- Mme Corinne LE MARRE, adjointe à la directrice des services pénitentiaires d'insertion et de probation,
- Mme Ludivine CHEVEUX, cheffe antenne SPIP Bois d'Arcy
- Mme Fanny LAINE, responsable des services administratifs et financier (à compter du 1 juillet 2021).

### Service Pénitentiaire d'insertion et de Probation de l'Essonne

- M. Franck SASSIER, directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation,
- M. Fabien RECHOU, adjoint au directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation,
- Mme Christine FRANCOIS-MATHURIN, responsable des services administratifs et financiers.

### Service Pénitentiaire Insertion et de Probation des Hauts de Seine

M. Laurent LUDOWICZ, directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation, Mme Delphine DENEUBOURG, adjointe au directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation, M. Jean-Pierre DUROU, responsable des services administratifs et financiers.

### Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de la Seine Saint Denis

- Mme Marie-Rolande MARTINS, directrice des services pénitentiaires d'insertion et de probation,
- Mme Sadia MEDJBOUR, adjointe à la directrice des services pénitentiaires d'insertion et de probation,
- Mme Fanny LAINE, responsable des services administratifs et financiers (jusqu'au 30 juin 2021 ).

### Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Val de Marne

- Mme Marie-Pierre BONAFINI, directrice des services pénitentiaires d'insertion et de probation,
- Mme Sophie BUROSSE, adjointe à la directrice des services pénitentiaires d'insertion et de probation,
- Mme Nathalie PALMERI, responsable des services administratifs et financiers.

### Service Pénitentiaire d' Insertion et de Probation du Val d'Oise

- M. Dominique TANGUY, directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation,
- Mme Stéphanie BALDASSI, adjointe au directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation,
- Mme Stéphanie SOOKAHET, responsable des services administratifs et financiers.

Les personnes citées ci-dessus ont la faculté de signer des bons de commande, établir des demandes d'achat engageant financièrement la direction interrégionale sur ses crédits aux programmes et aux titres visés au présent article.

Article 6 : Subdélégation est donnée aux utilisateurs désignés ci-dessous pour engager dans Chorus Formulaires, les dépenses du programme 107, par des demandes d'achat ou subvention

(enregistrement de la consommation d'une autorisation d'engagement et validation) et d'en constater le service fait.

### Service National des Transfèremets

Mme Rohra GHOLEM, responsable du service national des transfèremets,

Mme Myriam PRIN, adjointe au responsable du service national des transfèremets.

### Département du Budget et des Finances (pour l'ensemble des centres de coûts)

Mme Leslie MESENBURG, secrétaire administrative, gestionnaire unité de la gestion des moyens généraux,

Mme Joëlle GALOIS, agent de l'unité de la gestion des moyens généraux, Mme Lisette

DA-SILVA, agent de l'unité de la gestion des moyens généraux

Mme Horia ZAVADIL, agent de l'unité de la gestion des moyens généraux,

Mme Sabrina BRUZZI, agent de l'unité des achats et des marchés publics, Mme Christelle BOLESKEI, référente service facturier M. Pascal LAVORINI, référent service facturier.

### Maison d'Arrêt de Fleurv-Mérou

Mme Audrey ROBBE DA SILVA, responsable du département administration et finances,

Mme Loubhna NAJIM, adjointe à la responsable du département administration et finances,

Mme Sylvie LANCIA, agent de l'unité de gestion des moyens généraux,

Mme Anne LE-FOURNIS, agent de l'unité de gestion des moyens généraux,

Mme Fauwzia AKBAR, agent de l'unité de gestion des moyens généraux, Mme Paula SOARES, agent de l'unité de gestion des moyens généraux, Mme Nelly SIMON, agent de l'unité de gestion des moyens généraux.

### Centre Pénitentiaire de Bois d'Arcy

Mme Marion BAK, responsable des services administratifs et financiers,

M. Christophe GAUTHIER, responsable de l'économat,

Mme Muriel DUME, économat,

M. Guillaume LEOFOLD, économat

■Mme Vanessa LEGER, économat

■Mme Virginie COEURVOLAN, économat.

### Centre de Détention de Melun

M. Thierry VERGEL-MORELLO, responsable économat,

Mme Sarah BROSSARD, économat,

M. Maxime BOKO, économat, M Eric

MASDIEU, économat.

### Centre Pénitentiaire de Fresnes - UHSI - UHSA

Mme Annick PICOLLET, responsable des services administratifs et financiers

Mme Danièle BUISSON, économat,

Mme Micaela HARO, économat,  
Mme Vanessa THOMAR, économat, ■  
Mme Milena FRANCOIS, économat.

#### Centre Pénitentiaire de Meaux-Chauconin

Mme Séréna CANVOT, responsable des services administratifs et financiers,  
Mme Marion SLEGR, économat,  
Mme Myriam SEMLYENI,  
économat.

#### Etablissement Pour Mineur de Porcheville

■ Mme Achouack HANHANI, économat,  
Mme Marie-Line CAILLAUD, économat,  
Mme Bouchra ASAADI, économat.

#### Centre pénitentiaire des Hauts de Seine (MA Nanterre)

Mme Sindy LARISSE, responsable économat,  
Mme Yasmina SALI, économat,  
Mme Maygan ARENAS,  
économat.

#### Centre pénitentiaire Paris-La-Santé

M. Patrick COMTAT, responsable des services administratifs et financiers,  
M. François-Xavier PECIC, économat,  
Mme Imen BOUCHELAGHEM, économat.

#### Maison d'Arrêt du Val d'Oise (MA Osny)

Mme Christelle GOUMON, responsable économat, Mme Hélène  
THOURET, économat.

#### Maison d'Arrêt de Versailles

Mme Marina MAQUIABA, responsable service économat, Mme Aurélie  
LALAUS, économat.

#### Maison d'Arrêt de la Seine Saint Denis (MA Villepinte)

• Mme Jacqueline PRINCE, économat, Mme  
Nicole BERTIN, économat, Mme Peggy  
PROMENEUR, économat.

### Maison Centrale de Poissy

Mme Annick NAPIERALA, économat,  
Mme Rihab FOUZRI, économat.

### Centre Pénitentiaire Sud Francilien

M. Patrick HAMLET, responsable économat,  
Mme Sophie GOB, économat,  
Mme Nathalie-Chantal BRETON, économat.

### Centre de Semi Liberté de Corbeil Essonne

■ Mme Annie COMTE, économat, M.  
Jean-Pierre THIMOTTE, économat.

### Centre de Semi Liberté de Gagny ■

Mme Line GIGAN, économat.

### Centre de Semi Liberté de Melun

M. Thierry CANNIERE, économat.

### Etablissement Public de Santé National de Fresnes

Mme Aïda SEVEYRAS, responsable de l'unité pénitentiaire d'administration générale, Mme  
Chrystelle TAVARES, adjointe administrative.

### Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Paris

Mme DO-CARMO-DE-ALMEIDA Rosa, économat.

### Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Seine et Marne

M. Gérard CONEJOS, responsable économat,  
• Mme Stéphanie DELASSUS, économat.

### Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation des Yvelines

Mme Sylvie GALIA, économat M.  
cyril GIRAULT, économat

### Service Pénitentiaire d'insertion et de Probation de l'Essonne

Mme Christine François-MATHURIN§ responsable des services administratifs et financiers Mme  
Corinne LE NAVIOSE, économat, M.BRYAN DIELUNDAMA, économat.

### Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation des Hauts de Seine

M. Jean-Pierre DUROU, responsable des services administratifs et financiers, M. Xavier ETOUNDI, économiste,  
Mme Patrice BUDON, secrétaire.

#### Service Pénitentiaire d'insertion et de Probation de la Seine Saint Denis

- Mme Fanny LAINE, responsable des services administratifs et financiers (jusqu'au 30 juin 2021),
- Mme Julia EGUENTA, économiste,
- Mme Florence CYRILLE, économiste.

#### Service Pénitentiaire d'insertion et de Probation du Val de Marne

Mme Nathalie PALMERI, responsable des services administratifs et financiers, Mme Soraya HAMILA, économiste.

#### Service Pénitentiaire (l'Insertion et de Probation du Val d'Oise

Mme Stéphanie SOOKAHET, responsable des services administratifs et financiers, Mme Ruth PERSAUD, économiste.

Article 7 : Subdélégation de signature est donnée à Monsieur Enel FAIRFORT, attaché d'administration de l'Etat, référent technique du contrôle interne financier, à l'effet de signer les documents relatifs au recensement des charges à payer et des produits à rattacher dans le cadre du compte de commerce 912 « cantine et travail des détenus dans le cadre pénitentiaire ».

Article 8 : A titre dérogatoire pour des raisons exceptionnelles ou d'urgence concernant l'approvisionnement de produits de cantine pour le compte de commerce, subdélégation est donnée aux personnes suivantes, à l'effet de signer, en qualité d'ordonnateur secondaire délégué des recettes et des dépenses, au nom du directeur interrégional et dans les limites fixées par l'arrêté préfectoral susvisé, l'ensemble des actes d'engagement de l'Etat (signature du bon de commande) et de vérification du service fait relatifs à l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses de l'Etat imputées sur le compte de commerce 912 "cantine des détenus et travail dans le cadre pénitentiaire" et rattachées au centre financier 912-SOI et 912- S02

#### Pour l'ensemble des centres de coûts

M. Renaud SEVEYRAS, directeur interrégional adjoint,

Mme Fanny VILLENEUVE, secrétaire générale,

Mme Marie-France TIGEON, cheffe du département du budget et des finances, M Mourad IAICHOUCHE, chef de l'unité de suivi des gestions déléguées,

Mme Séverine LENGRAI, Cheffe de l'unité des achats et des marchés publics

#### Maison d'Arrêt de Fleurv-Mérogis

M. Franck LINARES, chef d'établissement,

Mme Isabelle BRIZARD, adjointe à la cheffe d'établissement,

Mme Audrey ROBBE DA-SILVA, responsable du département administration finances,  
Mme Loubhna NAJIM , adjointe à la responsable du DAF.

Centre pénitentiaire de Bois d'Arcy

Mme Odile CARDON, cheffe d'établissement

Mme Ingrid CHEMITH, adjointe au cheffe d'établissement

Mme Marion BAK, responsable des services administratifs et financiers

Centre de Détention de Melun

- M. Patrick HOARAU, chef d'établissement,
- M. Antonin GAYTON, adjointe au chef d'établissement,
- Mme Christine COLLINET, responsable des services administratifs et financiers.

## Centre Pénitentiaire

### de Fresnes

M. Jimmy DELLISTE, chef d'établissement,  
Mme Asmaa LAARRAJI, adjointe au chef d'établissement,

- Mme Annick PICOLLET, responsable des services administratifs et financiers.

### Centre Pénitentiaire de Meaux-Chauconin

- M. Pascal SPENLE, chef d'établissement,
- Mme Morgane BOYTHIAS, adjointe au chef d'établissement,
- M. Didier MECREANT, responsable des services administratifs et financiers.

### Centre Pénitentiaire des Hauts de Seine (MA Nanterre)

- Mme Anne ROUVILLE-DROUCHE, cheffe d'établissement • Mme Cécile MARTRENCAR, adjointe à la cheffe d'établissement • Mme Marilyne BAYE, responsable des services administratifs et financiers. Centre pénitentiaire de Paris-la-Santé
- M. Bruno CLEMENT-PETREMANN, chef d'établissement,
- M. François TROUFLAUT, adjoint au chef d'établissement,  
M. Patrick COMTAT, responsable des services administratifs et financiers.

### Maison d'Arrêt du Val d'Oise (MA Osny)

- Mme Nourredine BRAHIMI, chef d'établissement,
- Mme Amy MIRAT, adjointe au chef d'établissement,  
Mme Véronique BOITEUX, responsable des services administratifs et financiers.

### Maison d'Arrêt de Versailles

- M. Kamal ABDELLI, chef d'établissement,
- Mme Christelle DELOZE, adjointe au chef d'établissement.

### Maison d'Arrêt de la Seine Saint Denis (MA Villepinte)

- M Michael MERCI, chef d'établissement,
- Mme Julie BOISSINOT, adjointe au chef d'établissement,
- Mme Chantal REBILLARD, responsable des services administratifs et financiers.

## Centre Pénitentiaire

### Maison Centrale de Poissy

- Mme Valérie HAZET, cheffe d'établissement,
- Mme Roxane CENAT, adjointe à la cheffe d'établissement,
- Mme Isabelle LORENTZ, directrice adjointe,
- M. Yves LAURENDOT, responsable des services administratifs et financiers. sud francilien
  
- Mme Nathalie CATALDO-FAUSTIN, cheffe d'établissement,
- Mme Marie DEYTS, adjointe à la cheffe d'établissement,
- Mme Sophie COUDERT, responsable des services administratifs et financiers.

Les personnes citées ci-dessus ont la faculté de signer des bons de commande, établir des demandes d'achat engageant financièrement la direction interrégionale sur ses crédits aux programmes et aux titres visés au présent article (signature du bon de commande et des autorisations de dépense du travail pénitentiaire).

Article 9 : Subdélégation est donnée aux utilisateurs désignés ci-dessous pour engager dans Chorus Formulaires, les dépenses de l'Etat imputées sur le compte de commerce 912 "cantine des détenus et travail dans le cadre pénitentiaire", par des demandes d'achat (enregistrement de la consommation d'une autorisation d'engagement et validation) et d'en constater le service fait.

### Pour l'ensemble des centres de coûts :

- Mme Leslie MESENBURG, secrétaire administrative, gestionnaire de l'unité de la gestion des moyens généraux,  
Mme Joëlle GALOIS, agent de l'unité de la gestion des moyens généraux,
- Mme Lisette DA-SILVA, agent de l'unité de la gestion des moyens généraux,
- Mme Horia ZAVADIL, agent de l'unité de la gestion des moyens généraux, Mme Christelle BOLESKEI, référente service facturier,
- M. Pascal LAVORINI, référent service facturier.

### Maison d'Arrêt de Fleury-Mérogis

- Mme Audrey ROBBE DA-SILVA, responsable DAF Mme Loubhna NAJIM, adjointe DAF,
- Mme Linda ADDA REZZIG, gestionnaire des cantines, Mme DHEDIN Elodie, gestionnaire des cantines, M. Yannick KABILE, gestionnaire des cantines.

### Centre Pénitentiaire de Bois d'Arcy

- Mme Marion BAK, responsable des services administratifs et financiers,

### Centre Pénitentiaire

- M. Christophe GAUTHIER, économiste,
- Mme Muriel DUME, économiste,
- M. Guillaume LEOFOLD, économiste,
- Mme Vanessa LEGER, économiste,
- Mme Virginie COEURVOLAN, économiste.

### Centre de Détention de Melun

M. Thierry VERGEL-MORELLO, responsable des services administratifs et financiers,

- Mme Sarah BROSSARD, économiste,
- M Maxime BOKO, économiste, • M Eric MASDIEU, économiste,  
de Fresnes

Mme Annick PICOLLET, responsable des services administratifs et financiers, Mme  
Danièle BUISSON, économiste,  
Mme Micaela HARO, économiste,  
Mme Vanessa THOMAR, économiste,  
Mme Milena FRANCOIS, économiste.

### Maison d'Arrêt de Versailles

Mme Marina MAQUIABA, économiste, Mme Aurélie  
LALAUS, économiste.

### Maison Centrale de Poissy

Mme Annick NAPIERALA, économiste, Mme Rihab  
FOUZRI, économiste.

### Centre Pénitentiaire de Meaux-Chauconin

Mme Séréna CANVOT, responsable des services administratifs et financiers, Mme Marion SLEGR,  
économiste,  
Mme Myriam SEMLYENI, économiste.

### Maison d'Arrêt des Hauts de Seine (MA Nanterre)

Mme Maygan ARENAS, économiste, ■ Mme Sindv LARISSE, économiste,  
Mme Yasmina SALI, économiste.

### Centre pénitentiaire de Paris-la-Santé

- M Patrick COMTAT, responsable des services administratifs et financiers, M.

Centre Pénitentiaire

François-Xavier PECIC, éconamat, Mme  
Imen BOUCHELAGHEM, éconamat.

Maison d'Arrêt du Val d'Oise (MA Osny)

Mme Christelle GOUMON, éconamat, Mme Hélène  
THOURET, éconamat.

Maison d'Arrêt de la Seine Saint Denis (MA Villepinte)

Mme Jacqueline PRINCE, éconamat. Mme  
Nicole BERTIN, éconamat,  
Mme Peggy PROMENEUR, éconamat. Sud  
Francilien

M Patrick HAMLET, économe,  
Mme Sophie GOB, éconamat,  
Mme Nathalie-Chantal BRETON, éconamat.

Article 10 : Une copie de cet arrêté sera adressée au receveur général des finances, au directeur départemental des finances publiques de l'Essonne et aux fonctionnaires intéressés.

Article 11 : L'arrêté IDF-75-2021-03-22-00001 du 22 mars 2021 est abrogé et remplacé par le présent arrêté.

Article 12 : le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile de France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 10 mai 2021

Le directeur interrégional  
des services pénitentiaires de Paris  
Stéphane SCOTTO



Stéphane SCOTTO

ge Paris

Direction régionale des douanes de Paris

75-2021-05-04-00009

Décision 2021/9 du Directeur Interrégional à PARIS portant délégation de signature dans les domaines gracieux et contentieux en matière de contributions indirectes ainsi que pour les transactions en matière de douane et de manquement à l'obligation déclarative.



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES  
ET DROITS INDIRECTS

PARIS, LE 4 MAI 2021

*DI Ile de France*  
14 RUE YVES TOUDIC  
75010 PARIS  
Site Internet : [www.douane.gouv.fr](http://www.douane.gouv.fr)

Affaire suivie par : DULLIER Marie-Laure  
Téléphone : 09 70 27 16 00  
Télécopie : 01 42 40 19 20  
Mél : di-ile-de-  
france@douane.finances.gouv.fr

Décision 2021/9 du Directeur Interrégional à PARIS portant délégation de signature dans les domaines gracieux et contentieux en matière de contributions indirectes ainsi que pour les transactions en matière de douane et de manquement à l'obligation déclarative.

Liste des directeurs régionaux des douanes et droits indirects de la direction interrégionale des douanes et droits indirects de PARIS.

Vu les III et V de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts ;  
Vu les articles 214 et 215 de l'annexe IV au code général des impôts ;  
Vu les I, II et IV de l'article 2 du décret n° 78-1297 du 28 décembre 1978 modifié relatif à l'exercice du droit de transaction en matière d'infractions douanières, d'infractions relatives aux relations financières avec l'étranger ou d'infractions à l'obligation déclarative des sommes, titres ou valeurs en provenance ou à destination d'un Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat tiers à l'Union européenne.

Article 1er - Les directeurs régionaux des douanes et droits indirects ou les agents chargés de leur intérim dont les noms suivent bénéficient de la délégation automatique du directeur interrégional de PARIS. Ils peuvent subdéléguer cette signature aux agents placés sous leur autorité dans les conditions précisées par le 2. du I de l'article 215 de l'annexe IV au code général des impôts en matière de contributions indirectes, et en application du II de l'article 2 du décret n° 78-1297 susvisé en matière de transaction douanière.

Nom, Prénom	Siège de la direction régionale
VENZAL Joseph	DR Paris Ouest
LIDUREAU Pierre-Philippe	DR Paris Est
LACROIX Franck	DR Paris

Article 2 – La présente liste nominative est publiée au recueil des actes administratifs du département du siège de la direction interrégionale et au recueil des actes administratifs de chacun des départements du siège de chacune des directions régionales concernées.

Le directeur interrégional  
ORIGINAL SIGNE  
*L'HERMITTE Jean-Roald*



Direction régionale des finances publiques  
d'Île-de-France et du département de Paris

75-2021-05-10-00006

Arrêté du 10 mai 2021 portant délégation de  
signature en matière de contentieux et de  
gracieux fiscal - SIE 5



Paris, le 10 mai 2021

**Arrêté portant délégation de signature  
en matière de contentieux et de gracieux fiscal**

Le comptable, responsable par intérim du service des impôts des entreprises de Paris 5<sup>ème</sup>

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R\* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation de signature est donnée à Mme PICHENOT Monique, inspectrice des finances publiques, adjointe à la responsable du service des impôts des entreprises de Paris 5<sup>ème</sup>, à l'effet de signer, en l'absence du chef de service :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite de 60 000 € ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet dans la limite de 60 000 € ;

3°) les décisions sur les demandes de plafonnement en fonction de la valeur ajoutée de contribution économique territoriale, sans limite de montant pour les entreprises dont tous les établissements sont situés dans le ressort du service ;

4°) les décisions sur les demandes de remboursement de crédit de TVA, dans la limite de 100 000 € par demande ;

5°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses sans limitation de montant ;

6°) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;

7°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,

a) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;

b) tous actes d'administration et de gestion du service.

## Article 2

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office et, en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet :

1°) dans la limite de 15 000 €, aux inspecteurs des finances publiques désignés ci-après :

Mme PICHENOT Monique	M. TIEFIN Fabrice	
----------------------	-------------------	--

2°) dans la limite de 10 000 €, aux contrôleurs des finances publiques désignés ci-après :

Mme BENDOLEBA Bibiane	Mme DE CARVALHO Danielle	Mme DUVAL Laurence
Mme ETE Lisiane	M. ISSANCHOU Maxime	Mme Céline JAUSSIOMME
Mme LEBRUN Valérie	M. PARIS Christophe	M. ROULPH Thierry
Mme Laurent SIGER	Mme SOUPPEZ Corinne	

3°) dans la limite de 2 000 €, aux agents des finances publiques de catégorie C désignés ci-après :

Mme Amina BADA	Mme Hélène CANIVET	Mme MICHELON Dominique
M. VINCENT Benjamin		

## Article 3

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) les décisions gracieuses relatives aux pénalités et aux frais de poursuites et portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;

3°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ;

aux agents désignés ci-après :

<b>Nom &amp; prénom des agents</b>	<b>Grade</b>	<b>Limite des décisions gracieuses</b>
Mme PICHENOT Monique	Inspectrice des finances publiques	15 000 €
M. TIEFIN Fabrice	Inspecteur des finances publiques	15 000 €
Mme BENDOLEBA Bibiane	Contrôleuse des finances publiques	10 000 €
Mme DE CARVALHO Danielle	Contrôleuse des finances publiques	10 000 €
Mme DUVAL Laurence	Contrôleuse des finances publiques	10 000 €
Mme ETE Lisiane	Contrôleuse des finances publiques	10 000 €
M. ISSANCHOU Maxime	Contrôleur des finances publiques	10 000 €
Mme JAUSSIOMME Céline	Contrôleuse des finances publiques	10 000 €
Mme LEBRUN Valérie	Contrôleuse des finances publiques	10 000 €
M. PARIS Christophe	Contrôleur des finances publiques	10 000 €
M. ROULPH Thierry	Contrôleur des finances publiques	10 000 €
Mme Laurent SIGER	Contrôleuse des finances publiques	10 000 €
Mme Corinne SOUPPEZ	Contrôleuse des finances publiques	10 000 €
Mme Amina BADA	Agente principale des finances publiques	2 000 €
Mme Hélène CANIVET	Agente principale des finances publiques	2 000 €
Mme MICHELON Dominique	Agente principale des finances publiques	2 000 €
M. VINCENT Benjamin	Agent principal des finances publiques	2 000 €

#### **Article 4**

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

aux agents désignés ci-après :

<b>Nom &amp; prénom des agents</b>	<b>Grade</b>	<b>Limite des décisions contentieuses</b>	<b>Limite des décisions gracieuses</b>
Mme PICHENOT Monique	Inspectrice des finances publiques	15 000 €	15 000 €
M. TIEFIN Fabrice	Inspecteur des finances publiques	15 000 €	15 000 €
Mme BENDOLEBA Bibiane	Contrôleuse des finances publiques	10 000 €	10 000 €
Mme DE CARVALHO Danielle	Contrôleuse des finances publiques	10 000 €	10 000 €
Mme DUVAL Laurence	Contrôleuse des finances publiques	10 000 €	10 000 €
Mme ETE Lisiane	Contrôleuse des finances publiques	10 000 €	10 000 €
M. ISSANCHOU Maxime	Contrôleur des finances publiques	10 000 €	10 000 €
Mme JAUSSIOMME Céline	Contrôleuse des finances publiques	10 000 €	10 000 €
Mme LEBRUN Valérie	Contrôleuse des finances publiques	10 000 €	10 000 €
M. PARIS Christophe	Contrôleur des finances publiques	10 000 €	10 000 €
M. ROULPH Thierry	Contrôleur des finances publiques	10 000 €	10 000 €
Mme Laurent SIGER	Contrôleuse des finances publiques	10 000 €	10 000 €
Mme SOUPPEZ Corinne	Contrôleuse des finances publiques	10 000 €	10 000 €
Mme Amina BADA	Agente principale des finances publiques	2 000 €	2 000 €
Mme Hélène CANIVET	Agente principale des finances publiques	2 000 €	2 000 €
Mme MICHELON Dominique	Agente principale des finances publiques	2 000 €	2 000 €
M. VINCENT Benjamin	Agent principal des finances publiques	2 000 €	2 000 €

#### **Article 5**

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de Paris

La comptable, responsable par intérim du service des impôts des entreprises de Paris 5<sup>eme</sup>,

Signé

Lydia Santin